

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE de COMMUNES du FRONTONNAIS

Mr le Président – 3 rue du Vigé –31620 BOULOC

Tél : 05.61.82.13.32 Mail : contact@cc-dufrontonnais.fr

Objet du marché

Réalisation d'une étude préalable au transfert des compétences eau potable et assainissement

Durée du marché

La durée du marché est de 24 mois, à compter de l'ordre de service de démarrage de la mission.
La date prévisionnelle de démarrage du marché : octobre 2023

Lieu d'exécution

Territoire de la communauté de communes du Frontonnais – 10 communes en Haute-Garonne

Procédure appel d'offres

Article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique.

Critères de sélection des offres

Compétences des membres de l'équipe	15 %
Note de motivation	20 %
Références sur 3 à 5 projets en contexte similaire	10 %
Prix des prestations	55 %

Dossier de consultation

- Conformément à l'article R2132-2 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique sur son profil acheteur. Le dossier de consultation est disponible par téléchargement gratuitement sur la plateforme à l'adresse électronique : <https://www.marches-securises.fr/>
- Chaque dossier de candidature devra être complet ; et rédigé en français ou accompagnés d'une traduction libre en français (art. R.2143.16 du Code de la Commande Publique).
- Les documents à produire sont ceux énoncés dans le règlement de consultation.

Recours

Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse cedex 07.
Tél : 05 62 73 57 57
Fax : 05 62 73 57 40
Email : greffe.ta-toulouse@juradm.

Date et modalités d'obtention des dossiers de consultation

Le dossier est disponible à compter du **07 juillet 2023**

Le dossier de consultation complet est disponible gratuitement par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr> (dématérialisation obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018).

Conditions de participation

Dans le respect de l'article 51 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ne pourront pas participer au marché les candidats faisant l'objet d'une exclusion de droit prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite et modalités de dépôt des offres

Les offres doivent être obligatoirement déposées de manière dématérialisée sur le site www.marches-securises.fr **avant le 04 septembre 2023 à 17 heures** – délais article R2161-8 du Code de la Commande Publique.

Les offres seront remises par voie dématérialisée. Le contenu des offres est fixé au RC.

Contact et renseignements

- Exclusivement sur la plateforme **www.marches-securises.fr**